Délibération du Conseil Municipal
1er trimestre 2021

Délibération n°1	:	Débat sur la protection sociale complémentaire
Délibération n°2	:	Rapport d'Orientations Budgétaires 2022
Délibération n°3	:	Requalification urbaine du secteur Mairie / René Gillet – Autorisation de Programme / Crédits de Paiement – REVISION
Délibération n°4	:	Demande de subvention – Restructuration de la base nautique
Délibération n°5	:	Demande de subvention – Mise à niveau de l'équipement sportif dédié à la pratique du tennis
Délibération n°6	:	Demande de subvention – Travaux de démolition nécessaire à la valorisation du centre-ville
Délibération n°7	:	Demande de subvention – Travaux d'aménagement de la rue des Fossés
Délibération n°8	:	Acceptation remboursement de sinistre
Délibération n°9	:	Régime Indemnitaire – IFSE : Actualisation des correspondances (Ingénieur Territorial et Technicien Territorial) et Modification du plafond annuel Communal (Technicien Territorial)
Délibération n°10	:	Régime Indemnitaire – IFSE : Modification du plafond annuel Communal (Agent de Maîtrise Territorial)
Délibération n°11	:	Régime Indemnitaire : Instauration du RIFSEEP pour les Agents non titulaires permanents à temps non complet
Délibération n°12	:	Personnel communal – Règlement des astreintes
Délibération n°13	:	Convention de mise à disposition de personnel auprès de la trésorerie – Reconduction expresse
Délibération n°14	:	Convention relative à la mise à disposition par le Centre de gestion de la Haute-Vienne, d'un dispositif de traitement des dossiers de demandes d'allocation chômage
Délibération n°15	:	Création d'un poste d'Adjoint Administratif territorial Service Affaires Générales
Délibération n°16	:	Cession parcelle de terrain bâtie cadastrée section AV n°48 située 4 avenue Pasteur à Aixe-sur-Vienne
Délibération n°17	:	Contrat de location d'un emplacement de camping–caravaning à usage touristique et de loisirs – Avenant n°10
Délibération n°18	:	Convention de mise à disposition de locaux auprès du Comité Historique et Culturel du Val de Vienne
Délibération n°19	:	Convention de mise à disposition de locaux auprès de l'association Aixe Running Club 87

Délibération n°20 : Adhésion à l'association « Sauvegarde du petit patrimoine rural spirituel Limousin »

Délibération n°21 : Sauvegarde du petit patrimoine rural spirituel Limousin – Convention de partenariat

Délibération n°22 : Renouvellement du bail de location de la caserne de gendarmerie d'Aixe-sur-Vienne

Délibération n°23 : Délégation d'attribution du Conseil Municipal au Maire – Actualisation des seuils en matière de marchés publics

Délibération n°24 : Effacement des réseaux rue de Tarn – Convention de désignation de maîtrise d'ouvrage avec le Syndicat Energies de la Haute-Vienne (SEHV)

Délibération n°25 : Convention pour la prise de repas au Restaurant Scolaire – Chantiers des Chemins Jacquaires de la Haute-Vienne

Délibération n°26 : Convention de partenariat – Valorisation des déchets du Restaurant Scolaire

Délibération n°27 : Convention amiable de partage du droit de pêche

Délibération n°28 : Secours Populaire Français de la Haute-Vienne – Attribution d'une subvention exceptionnelle

Compte Rendu de la séance du Conseil Municipal du 10 février 2022

Présents :
Monsieur René ARNAUD, Monsieur Claude MONTIBUS, Monsieur Jean DU BOUCHERON, Madame Marie-Claire SELLAS, Monsieur Patrice POT, Madame Florence LE BEC, Monsieur Xavier ABBADIE, Monsieur Serge MEYER, Madame Catherine FEVRIER, Monsieur Guy MARISSAL, Marie-Christine BONNETAUD, Monsieur Marc LIEBSCHUTZ, Madame Amanda SABOURDY, Monsieur Laurent THARAUD, Monsieur Alain FONDANECHE, Monsieur Cyrille PARRE, Madame Céline BENOS, Monsieur Gilles THEILLAUMAS.
Représentés : Madame Aurélie CLAVEAU par Madame Amanda SABOURDY, Madame Monique LE GOFF par Monsieur Claude MONTIBUS, Madame Christiane GADAUD par Monsieur René ARNAUD, Monsieur Patrick BENAYOUN par Monsieur Serge MEYER, Madame Marie-Annick D'ARDAILLON par Monsieur Patrice POT, Madame Christelle THORÉ par Madame Florence LE BEC, Madame Stéphanie MERCIER par Madame Catherine FEVRIER, Monsieur Nicolas ANDRIEUX par Monsieur Xavier ABBADIE, Madame Martine POTTIER par Monsieur Alain FONDANECHE, Madame Béatrice BOTHIER par Monsieur Jean DU BOUCHERON,

Secrétaire de séance : Marie-Christine BONNETAUD

1- Débat sur la protection sociale complémentaire

A la fin des échanges et compte tenu de l'ensemble des éléments exposés, Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal :

- de prendre acte de la tenue du débat sur la protection sociale complémentaire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal ADOPTE la présente délibération à l'unanimité.

Compte Rendu de la séance du Conseil Municipal du 03 mars 2022

Présents :
Monsieur René ARNAUD, Monsieur Claude MONTIBUS, Madame Aurélie CLAVEAU, Monsieur Jean DU BOUCHERON, Madame Marie-Claire SELLAS, Monsieur Patrice POT, Monsieur Xavier ABBADIE, Madame Monique LE GOFF, Monsieur Serge MEYER, Madame Catherine FEVRIER, Madame Christiane GADAUD, Monsieur Guy MARISSAL, Madame Marie-Annick D'ARDAILLON, Marie-Christine BONNETAUD, Madame Christelle THORÉ, Monsieur Marc LIEBSCHUTZ, Madame Stéphanie MERCIER, Monsieur Alain FONDANECHE, Madame Martine POTTIER, Madame Béatrice BOTHIER, Monsieur Cyrille PARRE, Madame Céline BENOS, Monsieur Gilles THEILLAUMAS.
Représentés : Madame Florence LE BEC par Madame Aurélie CLAVEAU, Monsieur François VENEL par Monsieur René ARNAUD, Monsieur Patrick BENAYOUN par Monsieur Patrice POT, Monsieur Nicolas ANDRIEUX par Monsieur Claude MONTIBUS, Madame Amanda SABOURDY par Madame Marie-Claire SELLAS, Monsieur Laurent THARAUD par Monsieur Jean DU BOUCHERON.
Secrétaire de séance : Madame Marie-Annick D'ARDAILLON

AFFAIRES FINANCIERES

2- Rapport d'Orientations Budgétaires 2022

Le Conseil Municipal :

- prend acte de la tenue, dans les conditions prescrites par la loi, du débat budgétaire pour l'année 2022 et des orientations définies, sur la base du rapport communiqué à cet effet.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal ADOPTE la présente délibération à l'unanimité.

3- Requalification urbaine du secteur Mairie / René Gillet – Autorisation de Programme / Crédits de Paiement - REVISION

Le Conseil Municipal :

- acte la présentation par Monsieur le Maire de la révision de l'autorisation de programme et les crédits de paiement correspondants pour l'opération de Restructuration urbaine secteur Mairie / René Gillet, révisée.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal ADOPTE la présente délibération à l'unanimité.
Madame Martine POTTIER, Monsieur Alain FONDANECHE, Monsieur Cyrille PARRE et Madame Céline BENOS ne prennent pas part au vote.

4- Demande de subvention – Restructuration de la base nautique

Le Conseil Municipal :

- approuve le plan de financement tel que présenté ci-dessous dans le cadre du projet de restructuration de la base nautique Fabrice BEAUDEAU située parc des Roches Bleues à Aixe-sur-Vienne

Opération			Financement		
Maîtrise d'œuvre	:	107 460,00 €	Europe (programme 2021.2027 en cours de finalisation)	:	200 000,00 €
SPS	:	2 657,00 €			
Bureau de contrôle	:	3 975,00 €	Etat DETR (20% plafonné) DSIL (20% plafonné)	: :	200 000,00 € 200 000,00 €
DTA Amiante	:	1 908,00 €			
Frais publicité/aléas	:	64 000,00 €	Région (20%)	:	240 000,00 €
Travaux	:	1 020 000,00 €	Conseil Départemental CDDI	:	45 000,00 €
			Commune	:	315 000,00 €
TOTAL	:	1 200 000,00 €	TOTAL	:	1 200 000,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal ADOPTE la présente délibération à l'unanimité.

5- <u>Demande de subvention – Mise à niveau de l'équipement sportif dédié à la pratique du tennis</u>

Le Conseil Municipal :

- autorise Monsieur le Maire à déposer un dossier de demande de financement auprès de l'Etat pour le projet suivant :

→ Mise à niveau de l'équipement sportif dédié à la pratique du tennis

Opération	Montant HT
Maitrise d'œuvre (volet éclairage)	2 736,00 €
Travaux intérieurs (réfection des cours, mise en conformité issues de secours, optimisation éclairage)	79 942,00 €
Travaux extérieurs (réfection des courts, installation éclairage extérieur)	119 702,00 €
TOTAL	202 400,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal ADOPTE la présente délibération à l'unanimité.

6- <u>Demande de subvention – Travaux de démolition nécessaire à la valorisation du centre-ville</u>

Le Conseil Municipal :

- autorise Monsieur le Maire à déposer un dossier de demande de financement auprès de l'Etat pour le projet suivant :

→ Travaux de démolition nécessaires à la valorisation du centre-ville

Opération	Montant HT
Démolition de deux garages	5 800,00 €
Divers (DTA amiante, déplacements des réseaux…)	10 000,00 €
Etude réaménagement	3 000,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal ADOPTE la présente délibération à l'unanimité.

7- <u>Demande de subvention – Travaux d'aménagement de la rue des Fossés</u>

Le Conseil Municipal :

- autorise Monsieur le Maire à solliciter l'aide financière susceptible d'être accordée

Opération			Financement		
Maîtrise d'œuvre	:	12 000,00 €	Conseil Départemental (30%)	:	81 600,00 €
Travaux	:	250 000,00 €	Commune (70%)	:	190 400,00 €
Aléas, divers	:	10 000,00 €			
TOTAL	:	272 000,00 €	TOTAL	:	272 000,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal ADOPTE la présente délibération à l'unanimité.

8- <u>Acceptation remboursement de sinistre</u>

Le Conseil Municipal :

- autorise l'encaissement de l'indemnité de sinistre :
  - d'un montant de 1 860,00 € par COVEA (remboursement honoraires avocat affaire Commune/Jacques et Cie).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal ADOPTE la présente délibération à l'unanimité.

PERSONNEL

9- <u>Régime Indemnitaire – IFSE : Actualisation des correspondances (Ingénieur Territorial et Technicien Territorial) et Modification du plafond annuel Communal (Technicien Territorial)</u>

Le Conseil Municipal :

- prend acte de l'actualisation des correspondances des cadres d'emplois des Ingénieurs Territoriaux et des Techniciens Territoriaux

CATEGORIE	GROUPES DE FONCTIONS	FONCTIONS - EMPLOIS	CADRES d'EMPLOI CONCERNES
A	A1	Direction Générale des Services	Ingénieurs Territoriaux
	A2	Direction Ressources Humaines	Attachés Territoriaux
	A3	Fonction stratégique rattachée à la Direction Générale	Attachés Territoriaux
B	B1	Responsabilité d'un service	Rédacteurs Territoriaux, Educateurs Territoriaux des APS, Techniciens Territoriaux
	B2	Fonction relevant d'une expertise particulière, coordination, instructions dossiers	Rédacteurs Territoriaux, Assistants Territoriaux socio-éducatifs, Techniciens Territoriaux
	B3	Autres fonctions relevant de la catégorie B	Rédacteurs Territoriaux, Educateurs Territoriaux des APS

- adopte la modification du plafond annuel communal du cadre d'emploi des Techniciens Territoriaux telle que précisé dans les tableaux ci-dessous

GROUPE DE FONCTIONS	EMPLOI	IFSE PLAFOND ANNUEL REGLEMENTAIRE	IFSE PLAFOND ANNUEL COMMUNAL	CIA PLAFOND ANNUEL REGLEMENTAIRE	CIA PLAFOND ANNUEL COMMUNE
A1	DGS	46 920 €	30 000 €	**2380 €**	700 €

GROUPE DE FONCTION	EMPLOI	IFSE PLAFOND ANNUEL REGLEMENTAIRE	IFSE PLAFOND ANNUEL COMMUNAL	CIA PLAFOND ANNUEL REGLEMENTAIRE	CIA PLAFOND ANNUEL COMMUNE
B1	Responsabilité d'un service	19 660 €	15 000 €	**2 380 €**	700 €

B2	Fonction relevant d'une expertise particulière, coordination, instructions dossiers	18 580 €	10 000 €	**2 185 €**	700 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal ADOPTE la présente délibération à l'unanimité

10- Régime Indemnitaire – IFSE : Modification du plafond annuel Communal (Agent de Maîtrise Territorial)

Le Conseil Municipal :

- adopte la modification du plafond annuel communal du cadre d'emploi des Agents de Maitrise telle que précisé dans les tableaux ci-dessous

CATEGORIE	GROUPES DE FONCTIONS	FONCTIONS - EMPLOIS	CADRES d'EMPLOI CONCERNES
C	C1	Responsabilité de service, technicité particulière, fonctions supérieures au grade	Agents Sociaux Territoriaux, Adjoints Administratifs Territoriaux, Adjoints Techniques Territoriaux, Adjoints Territoriaux du patrimoine Agents de Maitrise Territoriaux
	C2	Fonction opérationnelle, d'exécution	Adjoints Administratifs Territoriaux, Adjoints Techniques Territoriaux

GROUPES DE FONCTIONS	EMPLOIS	IFSE PLAFOND ANNUEL REGLEMENTAIRE	IFSE PLAFOND ANNUEL COMMUNE	CIA PLAFOND ANNUEL REGLEMENTAIRE	CIA PLAFOND ANNUEL COMMUNE
C1	Responsable de service / technicité particulière	**11 340 €**	11 340 €	1 260 €	700 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal ADOPTE la présente délibération à l'unanimité

11- Régime Indemnitaire : Instauration du RIFSEEP pour les Agents non titulaires permanents à temps non complet

Le Conseil Municipal :

- décide que dans la limite des textes applicables à la Fonction Publique d'Etat, l'IFSE et le CIA sont instaurés au profit :
  - Des agents titulaires et stagiaires à temps complet, à temps non complet et à temps partiel
  - Des agents non titulaires permanents de droit public à temps complet, à temps non complet et à temps partiel

12- Personnel communal – Règlement des astreintes

Le Conseil Municipal :

- approuve le Règlement des astreintes tel que joint en annexe.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal ADOPTE la présente délibération à l'unanimité

13- Convention de mise à disposition de personnel auprès de la trésorerie – Reconduction expresse

Le Conseil Municipal :

- approuve la convention de mise à disposition d'un Agent communal auprès de la Trésorerie Générale d'Aixe-sur-Vienne
- autorise Monsieur le Maire à signer avec Madame la Directrice Départementale des Finances Publiques de la Haute-Vienne, Madame GABELLE Véronique, le renouvellement de la convention jointe en annexe et ayant pour objet la mise à disposition de personnel communal auprès des services de la Trésorerie d'Aixe-sur-Vienne.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal ADOPTE la présente délibération à l'unanimité

14- Convention relative à la mise à disposition par le Centre de gestion de la Haute-Vienne, d'un dispositif de traitement des dossiers de demandes d'allocation

Le Conseil Municipal :

- autorise Monsieur le Maire de la commune d'Aixe-sur-Vienne à signer avec Madame la Présidente du Centre de Gestion de la Haute-Vienne, la convention relative à la mise à disposition par le Centre de gestion de la Haute-Vienne, d'un dispositif de traitement des dossiers de demandes d'allocation chômage, telle que jointe en annexe.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal ADOPTE la présente délibération à l'unanimité

15- Création d'un poste d'Adjoint Administratif territorial Service Affaires Générales

Le Conseil Municipal :

- autorise Monsieur le Maire à créer un poste d'Adjoint Administratif Territorial à temps complet à compter du 1er avril 2022
- précise que les crédits nécessaires seront inscrits au budget de la Commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal ADOPTE la présente délibération à l'unanimité

URBANISME

16- Cession parcelle de terrain bâtie cadastrée section AV n°48 située 4 avenue Pasteur à Aixe-sur-Vienne

Le Conseil Municipal :

- approuve la vente de la propriété communale située 4 avenue Pasteur via la plateforme de courtage en ligne Agorastore
- autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de cette vente.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal ADOPTE la présente délibération à l'unanimité

AFFAIRES DIVERSES

17- Contrat de location d'un emplacement de camping–caravaning à usage touristique et de loisirs – Avenant n°10

Le Conseil Municipal :

- autorise Monsieur le Maire à signer avec Monsieur et Madame MALIGNER, demeurant 95 bis rue Montmailler, 87000 Limoges, l'avenant n°10 au contrat de location d'un emplacement de camping-caravaning à usage touristique et de loisirs - Camping municipal Les Grèves.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal ADOPTE la présente délibération à l'unanimité

18- Convention de mise à disposition de locaux auprès du Comité Historique et Culturel du Val de Vienne

Le Conseil Municipal :

- autorise Monsieur le Maire à signer avec Monsieur le Président de l'association Comité Historique et Culturel du Val de Vienne, la convention de mise à disposition des locaux situés 8 avenue du Président Wilson 87700 Aixe-sur-Vienne

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal ADOPTE la présente délibération à l'unanimité

19- Convention de mise à disposition de locaux auprès de l'association Aixe Running Club 87

Le Conseil Municipal :

- autorise Monsieur le Maire à signer avec Monsieur le Président de l'association Aixe Running Club 87, la convention de mise à disposition des locaux situés 8 avenue du Président Wilson 87700 Aixe-sur-Vienne

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal ADOPTE la présente délibération à l'unanimité

20- Adhésion à l'association « Sauvegarde du petit patrimoine rural spirituel Limousin »

Le Conseil Municipal :

- autorise l'adhésion de la commune d'Aixe-sur-Vienne à l'Association « Sauvegarde du petit patrimoine spirituel limousin »

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal ADOPTE la présente délibération à la majorité des suffrages exprimés (par 25 voix pour ; 4 contre : Madame Martine POTTIER, Monsieur Alain FONDANECHE, Monsieur Cyrille PARRE et Madame Céline BENOS).

21- Sauvegarde du petit patrimoine rural spirituel Limousin – Convention de partenariat

Le Conseil Municipal :

- autorise le Maire à signer la convention de partenariat telle que jointe en annexe.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal ADOPTE la présente délibération à l'unanimité

22- Renouvellement du bail de location de la caserne de gendarmerie d'Aixe-sur-Vienne

Le Conseil Municipal :

- autorise Monsieur le Maire à signer avec Madame la Directrice des Finances Publiques de la Haute-Vienne et avec Monsieur le Commandant du Groupement Départemental de la Haute-Vienne le renouvellement du bail de location de la caserne d'Aixe-sur-Vienne tel que joint en annexe.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal ADOPTE la présente délibération à l'unanimité

23- Délégation d'attribution du Conseil Municipal au Maire – Actualisation des seuils en matière de marchés publics

Le Conseil Municipal :

- décide de modifier, pour tenir compte de l'évolution réglementaire, la délégation consentie au Maire, en matière de marchés publics, tel que ci-dessous :

▪ En matière de marchés publics

- de prendre toute décision concernant « la préparation, la passation, l'exécution et le règlement »

    - des marchés et accords-cadres de travaux d'un montant inférieur à 5 382 000,00 € HT ainsi que toute décision concernant leurs avenants quel que soit le montant de ces derniers, lorsque les crédits sont inscrits au budget

    - des marchés et accords-cadres de fournitures d'un montant inférieur à 215 000,00 € HT ainsi que toute décision concernant leurs avenants quel que soit le montant de ces derniers, lorsque les crédits sont inscrits au budget

    - des marchés et accords-cadres de services d'un montant inférieur à 215 000,00 € HT ainsi que toute décision concernant leurs avenants quel que soit le montant de ces derniers, lorsque les crédits sont inscrits au budget

- Monsieur le Maire rendra compte à chacune des réunions obligatoires du conseil municipal des décisions prises en vertu de la présente délégation de pouvoir

- précise que les autres dispositions de la délibération n°2020-30 en date du 25 mai 2020 demeurent inchangées.

A partir et au-dessus de ces seuils, la Signature des marchés de la Collectivité continuera à être soumise au cas par cas à l'autorisation de l'Assemblée Délibérante.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal ADOPTE la présente délibération à l'unanimité

24- Effacement des réseaux rue de Tarn – Convention de désignation de maîtrise d'ouvrage avec le Syndicat Energies de la Haute-Vienne (SEHV)

Le Conseil Municipal :

- désigne comme maître d'ouvrage des travaux pour l'effacement des réseaux rue de Tarn, le SYNDICAT ENERGIES HAUTE-VIENNE,
- autorise Monsieur le Maire à signer les conventions nécessaires avec le SYNDICAT ENERGIES HAUTE-VIENNE,
- demande au SYNDICAT ENERGIES HAUTE-VIENNE de procéder aux études préalables à l'opération.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal ADOPTE la présente délibération à l'unanimité

25- Convention pour la prise de repas au Restaurant Scolaire – Chantiers des Chemins Jacquaires de la Haute-Vienne

Le Conseil Municipal :

- autorise Monsieur le Maire à signer avec Monsieur le Président de l'association des Chantiers des Chemins Jacquaires, la convention ayant pour objet la prise de repas au restaurant scolaire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal ADOPTE la présente délibération à l'unanimité

26- Convention de partenariat – Valorisation des déchets du Restaurant Scolaire

Le Conseil Municipal :

- autorise Monsieur le Maire à signer avec Madame Florence CHAZELAS, la convention de partenariat telle que jointe en annexe et qui définit les modalités et les engagements liés à la mise en place de nouvelles filières d'élimination des déchets au restaurant scolaire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal ADOPTE la présente délibération à l'unanimité

27- Convention amiable de partage du droit de pêche

Le Conseil Municipal :

- autorise Monsieur le Maire de la commune d'Aixe-sur-Vienne à signer avec Monsieur le Président de la FDAAPPMA 87, la convention amiable de partage de droit de pêche, telle que jointe en annexe.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal ADOPTE la présente délibération à l'unanimité

28- Secours Populaire Français de la Haute-Vienne – Attribution d'une subvention exceptionnelle

Le Conseil Municipal :

- autorise Monsieur le Maire à verser une subvention exceptionnelle d'un montant de 2 500,00 € au Secours Populaire Français de la Haute-Vienne, dans le cadre de son aide humanitaire apportée au peuple ukrainien.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal ADOPTE la présente délibération à l'unanimité